



Comité Technique Académique du 18 mars 2019

Madame la Rectrice,

Lors du CTA du 16 janvier, en première intention, vous avez fait le choix de faire porter sur les 2% d'élèves du 2nd degré les plus fragiles 16% des suppressions d'emplois imposées à l'Académie. Ce choix a été largement contesté, bien au delà des seuls enseignants en SEGPA. C'est la communauté éducative dans son ensemble qui a été choquée en apprenant la remise en cause sur une partie des dédoublements sur les temps d'atelier les rendant de fait impossibles.

Ce choix était à rebours des besoins des élèves et des investissements réalisés récemment par les Conseils Départementaux pour réhabiliter des ateliers avec 8 postes de travail, correspondant à des classes dédoublées de SEGPA. C'est ainsi tout un pan de l'enseignement adapté proposé par ces structures qui est démantelé. Ce sont les élèves les plus fragiles du système éducatif qui sont sacrifiés.

Face à la mobilisation, vous avez annoncé lors du CTA de repli du 28 janvier renoncer à la moitié de ces suppressions d'heures en SEGPA sans vouloir préciser les modalités de restitution de ces heures dans les DGH. Et pour cause, ce sont finalement 2 Heures Postes et 2h heures Supplémentaires annuelles qui ont été restituées. Avec des PLP en sous service, vous saviez que ce choix maintenant de fait votre choix de remettre en cause les temps d'atelier -les HSA n'étant le plus souvent pas absorbables-.

Les enseignants exerçant en SEGPA dans l'académie de Limoges n'acceptent pas cette attaque portée à l'encontre des structures SEGPA de l'académie. Le choix de supprimer des heures d'ateliers, au risque de déstructurer les enseignements adaptés en direction des populations les plus fragiles du système est pour l'ensemble de la communauté éducative inacceptable.

En retirant des heures d'enseignement professionnel, vous faites le choix de remettre en cause les objectifs énoncés dans la circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 d'octobre 2015 : *« l'objectif visé prioritairement est de préparer l'élève à la poursuite ultérieure d'une formation professionnelle diplômante. Cette préparation s'effectue dans le cadre de champs professionnels dont les formations diplômantes correspondantes sont clairement identifiées »*

Cette suppression de moyens annonce clairement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accueil pour les élèves en grande difficulté scolaire, en pleine construction d'un projet scolaire et professionnel porteur pour leur avenir grâce à ces enseignements.

Les artifices déployés avec des éléments de langage bien préparés autour de *la découverte professionnelle*, de *l'élargissement du spectre des champs professionnels* ou encore de *l'accès au numérique* ne masquent pas l'intention première : réaliser des économies budgétaires. Il faut dire que l'Académie de Limoges est déjà à l'avant garde dans ce domaine avec 4 SEGPA sur 5 sans directeur à plein temps sur les structures creusoises, les fragilisant de fait.

Cette volonté de cibler les SEGPA pour réaliser des économies budgétaires contribue à remettre en cause le travail en SEGPA, à fragiliser des structures qui montrent pourtant leur efficacité dans leur lutte contre le décrochage et dans l'accès à une formation qualifiante.

Nous vous demandons de recevoir de toute urgence les personnels qui s'engagent au quotidien et sans compter pour faire réussir les élèves les plus fragiles afin de prendre la mesure des conséquences concrètes dans les établissements de vos choix. Nous vous demandons une nouvelle fois de renoncer à ces choix.

À Limoges, le 18 mars 2019